

LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

Mme Diane Marleau (Sudbury): Madame la Présidente, dans un communiqué de presse sur la petite entreprise, le gouvernement annonce que l'accès aux prêts à la petite entreprise sera plus facile par suite des changements importants qui ont été apportés à la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Un de mes électeurs a présenté une demande de prêt à une banque locale en vertu de cette loi; le taux d'intérêt aurait été d'environ 7 p. 100. Il y a longtemps que sa réputation est faite à Sudbury comme grand travailleur et comme commerçant tout dévoué à ses clients. Il a même offert sa maison privée en garantie, mais la banque a rejeté sa demande.

• (1410)

Malgré que la banque lui ait refusé son aide, il a quand même hypothéqué sa maison pour les besoins de son entreprise. La différence, c'est qu'il doit payer des intérêts de 13,25 p. 100, soit le double de ce qu'il devrait lui en coûter. C'est injuste! Son commerce va bien en dépit de tout, et il a déjà créé quelques emplois.

Je tiens à ce qu'on sache que les banques sont absolument impitoyables dans leurs rapports avec les petites entreprises. À combien d'autres petits entrepreneurs les banques ont-elles opposé un tel refus dans l'ensemble du pays? Combien sont-ils à ne pas avoir pu créer leur entreprise? Combien d'emplois n'ont pas été créés à cause de cela?

Mme le vice-président: Je suis désolée, mais le temps de parole de la députée est écoulé.

* * *

LA SANTÉ

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Madame la Présidente, l'accès aux services d'avortement demeure inégal entre les différentes régions du Canada.

Chaque année, 1 400 Canadiennes doivent aller se faire avorter dans des États américains voisins de nos frontières en raison du manque de services dans certaines régions du Canada. Les femmes du Canada atlantique, du Nord et des régions rurales doivent dépenser beaucoup de temps et d'argent pour se déplacer afin d'obtenir un avortement qui est pourtant un acte médical simple.

Lorsqu'elles arrivent finalement à une clinique d'avortement, ces femmes doivent souvent traverser des lignes de piqueurs qui les harcèlent. Les gouvernements libéraux et conservateurs successifs ont réduit les fonds consacrés à l'éducation en planification familiale, ce qui a accru le besoin en services d'avortement.

Article 31 du Règlement

J'exhorte le ministre de la Santé à permettre la vente au Canada du RU-486, qui est déjà vendu aux États-Unis, et j'exhorte le gouvernement à renoncer à ses politiques créatrices d'inégalités économiques et sociales qui nient à beaucoup de femmes le droit de choisir d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants.

* * *

LA PAUVRETÉ

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Madame la Présidente, un comité des Nations Unies a critiqué le Canada parce qu'il ne fait rien pour régler le problème de la pauvreté chez lui.

Les Nations Unies ont également critiqué le Canada parce qu'il ne dépense pas suffisamment au titre de l'aide extérieure pour combattre la pauvreté dans le tiers monde. Le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a critiqué le Canada parce qu'il n'accepte pas plus de réfugiés pauvres, particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes gravement handicapées.

Un autre organisme des Nations Unies, le Fonds monétaire international, a critiqué le Canada parce qu'il ne réduit pas assez rapidement sa dette et son déficit. Nous pourrions peut-être trouver les ressources nécessaires dans le budget de la défense, mais le Conseil de sécurité des Nations Unies persiste à demander au Canada de consacrer davantage de personnel et de matériel aux missions de maintien de la paix parrainées par les Nations Unies.

Il nous faudra certainement travailler fort si nous voulons régler rapidement toutes ces questions très valables.

* * *

LE FAVORITISME

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Madame la Présidente, le favoritisme et la fourberie sont toujours au rendez-vous.

Des nominations ont été distribuées à la gardienne d'enfants, à l'hôtelier et au coiffeur. Même l'épouse du coiffeur a reçu un petit cadeau du trio ministériel Mulroney—Charest—Campbell.

Aujourd'hui, nous apprenons que l'ex-député conservateur Jim McGrath n'a pas été oublié par ses petits amis politiques, puisqu'il vient d'être nommé à l'Office national des transports pour une période de trois ans.

Les Canadiens en ont ras le bol de ces fourberies et de ce népotisme. Ils en ont marre des machinations du Parti conservateur.